

N/REF : 17/02/2025 10H09 C:000014 I:01540
V/REF : OSMIL806685346
V/Email reçu le Lundi 17/02/2025 a 10H09

FONCIA LA ROCHELLE

**13 RUE DUPATY
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : LA GOELETTE
28/ 30 /32 RUE DES VOILIERS
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 26 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 28-32 RUE DES VOILIERS 17000 LR - BAT 30 - CONTACT MME ARTAULT (MCS) -
TL.0673703499

MOTIF : INTERVENIR POUR DES FUITE SUR LES ROBINETS D'EAUX DU LOCAL POUBELLE
DU BATIMENT 30

Donneur d'ordre : Mme A. HUMBERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 18/02/2025
INTERVENTION A PARTIR DU LOCAL POUBELLES DU BATIMENT 30
CONSTAT : 2 ROBINETS DE PUISAGE SONT FUYARDS
COUPURE D'EAU DU LOCAL POUBELLE A PARTIR DE LA VANNE A VOLANT
CONSTAT : LA VANNE A VOLANT EST DEFECTUEUSE (PREVOIR REMPLACEMENT)
VIDANGE DU CIRCUIT D'ALIMENTATION
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE 2 ROBINETS DE PUISAGE
RACCORDEMENT DE L'ENSEMBLE
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHETIE - BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 26/02/25 a 15H22 Mme A. HUMBERT

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL, DEVIS A SUIVRE POUR LE REMPLACEMENT
DE LA VANNE D'ARRET A VOLANT DANS LE LOCAL POUBELLE.

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL ET A LA DEMANDE DE MME ARTAULT (MCS)
DEVIS A SUIVRE POUR LE REMPLACEMENT DE 2 PIEDS DE COLONNE FONTE DN100
DANS LES CAVES.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	28,38		28,38
1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 18/02	1	65,16		114,03
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	40,15		40,15
1,00	Robinet(s) puisage	1	21,58		21,58
1,00	Vanne(s) 1/4 tour 20/27 MM	1	20,33		20,33
1,00	Joint(s) filasse	1	1,18		1,18
1,00	Gebatout	1	1,63		1,63
TOTAL H.T.					227,28
T.V.A. a 10,00%					22,72
TOTAL T.T.C.En EURO					250,00

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN